




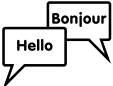



DOCUMENT 2.1 : Points saillants de la *Charte canadienne des droits et libertés*

	POINTS SAILLANTS	EXEMPLES
 <p>LIBERTÉS FONDAMENTALES</p>	<ul style="list-style-type: none"> Vous avez le droit de prier et de pratiquer votre religion à votre façon, ou de ne pas prier du tout. Vous avez la liberté de former vos propres opinions. Vous avez la liberté d'exprimer vos opinions. Les médias sont libres de rapporter tout ce qui se passe au Canada. Vous pouvez organiser des manifestations pour exprimer votre désaccord. Vous pouvez choisir vos amis. 	<p>Vous ne pouvez pas être puni pour vos croyances religieuses.</p>
 <p>DROITS DÉMOCRATIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> Si vous êtes un citoyen et avez 18 ans, vous pouvez voter lors d'une élection. Si vous êtes un citoyen et avez 18 ans, vous pouvez vous présenter comme candidat pour devenir politicien. Le gouvernement doit tenir des élections tous les cinq ans ou moins. Les gouvernements élus doivent se réunir au moins une fois par année. 	<p>Vous pouvez vous porter candidat et voter dès que vous atteignez l'âge de 18 ans.</p>
 <p>LIBERTÉ DE CIRCULATION ET D'ÉTABLISSEMENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> Vous pouvez vivre et habiter dans n'importe quelle province ou n'importe quel territoire au Canada. Vous pouvez quitter le Canada et revenir à votre gré. 	<p>Vous pouvez visiter un autre pays et revenir lorsque vous le voulez.</p>
 <p>GARANTIES JURIDIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> Si vous êtes arrêté, vous devez être informé de votre droit de consulter un avocat. Le cas échéant, vous devez être traduit en justice dans un délai jugé raisonnable. Vous êtes considéré innocent jusqu'à preuve du contraire. 	<p>Vous bénéficiez d'un procès juste et équitable si vous êtes accusé d'un crime.</p>
 <p>DROITS À L'ÉGALITÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> Vous ne pouvez pas être traité injustement pour des motifs liés à la race, à l'origine nationale ou ethnique, à la religion, au sexe, à l'âge ou aux capacités physiques ou mentales. 	<p>Un employeur ne peut pas vous refuser un emploi à cause de votre origine ethnique ou de votre religion.</p>
 <p>LANGUES OFFICIELLES DU CANADA</p>	<ul style="list-style-type: none"> Vous pouvez parler ou écrire au gouvernement fédéral en anglais ou en français. 	<p>Vous pouvez envoyer une lettre à votre député en anglais ou en français.</p>
 <p>DROITS À L'INSTRUCTION DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> Vous devriez être en mesure de faire vos études en anglais ou en français si vous répondez à certains critères. 	<p>Vous pouvez fréquenter une école secondaire française dans les régions anglophones, si vous avez été à l'école primaire / élémentaire en français.</p>